



Protocole interministériel de juin 2016

publié le 22/09/2016 - mis à jour le 24/09/2016

Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale

Descriptif :

Un nouveau protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale a été signé le 6 juin 2016.

L'engagement formulé en 1982 par Charles Hernu et Alain Savary, dans le premier protocole « défense éducation nationale », reste pleinement d'actualité : « *La mission de l'éducation nationale est d'assurer sous la conduite des maîtres et des professeurs, une éducation globale visant à former des futurs citoyens responsables, prêts à contribuer au développement et au rayonnement de leur pays (. . .). L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires.* »

Un nouveau **protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale** a été signé le 6 juin 2016 par la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministre de la Défense et le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

" La compréhension des notions essentielles de défense et de sécurité nationale est indispensable au futur citoyen comme au responsable économique, culturel, social ou environnemental. "

Le texte identifie ainsi cinq « axes d'effort » prioritaires :

- renforcer l'enseignement de défense et la formation des enseignants ;
- développer les relations entre la défense et l'enseignement supérieur ;
- participer à la lutte contre le décrochage scolaire et contribuer à la détection des jeunes en difficulté de lecture ;
- favoriser le lien défense-jeunesse, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des jeunes ;
- promouvoir les dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience et favoriser la reconversion des militaires.

Ci-dessous le [BOEN n°26 du 30 juin 2016](#) qui reproduit **le texte du protocole de la page 22 à 47**.

Il comprend des **fiches actions** pour l'ensemble des axes d'effort.

Document joint



Bulletin officiel MEN 30 juin 2016 (PDF de 849.8 ko)

Protocole interministériel - Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.